

Bourse aux Vêtements Règlement intérieur

GENERALITES SUR L'ORGANISATION

La bourse VIC'TED est organisée 2 fois par an par l'Association Indép'Parents (Association Locale de Parents d'Elèves).

Les organisateurs de la Bourse sont des bénévoles. Ils ne perçoivent ni indemnité, ni salaire.

Les responsables de la Bourse sont les seuls habilités à régler les cas particuliers.

Le présent règlement sera affiché à l'entrée et à l'intérieur de la salle de vente, et ce pendant toute la durée de celle-ci.

Lors du dépôt, il sera porté à la connaissance des déposants pour acceptation et signature.

Les bénéfiques seront consacrés à des actions en faveur des enfants scolarisés dans les établissements de Vic le Comte où l'association est représentée.

En cas de vol ou de dégradation, les articles volés ou abîmés ne seront pas remboursés.

CONDITIONS DE VENTE

La bourse VIC'TED concerne :

les vêtements (**adultes, enfants, bébés**),

les accessoires (ceintures, chapeaux, sacs,...),

les chaussures,

tous en très bon état, propres, non démodés et de saison.

Tous les articles seront étiquetés par nos soins.

DEPOT / TARIFS DE VENTE / COTISATION / FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette bourse est **ouverte à tous**.

Chaque participant peut déposer une à deux liste de **20 articles maximum** après avoir pris rendez-vous via l'outil disponible sur le site www.indep-parents.fr et saisi le descriptif des articles qu'il désire mettre en vente.

Pour les adolescents (12-18 ans), les organisateurs leur permettent de déposer une liste gratuitement.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout article qu'ils pensent ne pas convenir pour cette Bourse (état, prix, saison, ...).

Il est demandé au moment du dépôt, une **cotisation de 3 € par liste** (sauf pour la première liste des adolescents).

10 % du montant total des articles vendus seront prélevés et participeront à la mise en place de nos actions. Ex : un article déposé à 5,00 € rapportera 4,50 € à son propriétaire.

Par mesure de sécurité, l'accès à la salle pourra être limité (régulation selon affluence).

ORGANISATION DE LA VENTE

L'acheteur participe également à la mise en place de nos actions : 10 % seront ajoutés au montant fixé par le vendeur. Ex : un article déposé à 5,00 € sera étiqueté 5,50 €.

Les achats sont à régler en espèces, chèque ou carte bleue, à la caisse située à l'entrée de la salle de vente. Ils sont emportés immédiatement.

IL N'Y AURA NI REMBOURSEMENT NI ECHANGE.

Tout article ayant perdu son étiquette ou ne pouvant être identifié ou étant impropre à la vente sera systématiquement retiré de la vente.

Les visiteurs ne pourront pas rentrer avec des sacs volumineux, sacs à dos ou de sport, cabas,... (autre que sac à main). Ces derniers pourront être laissés en consigne et un cabas pourra être prêté en échange.

REGLEMENT DES ARTICLES VENDUS / REPRISE DES INVENDUS

Les organisateurs régleront les déposants par chèque ou en espèces à l'issue de la vente, à la date fixée par les organisateurs et communiquée aux déposants lors de l'enregistrement de leurs listes.

La restitution des invendus se fera au même moment. Les invendus et/ou les règlements qui n'auront pas été retirés au jour et heure indiqués, resteront acquis à l'association qui pourra en disposer à sa guise.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors de l'enregistrement de vos articles sont enregistrées dans un fichier informatisé par Indép'Parents dans le but d'identifier vos listes et de vous recontacter si besoin.

Les données collectées seront communiquées seulement aux membres du Collectif Indép'Parents.

Les données sont conservées pendant 1 an après la fin de la bourse.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Indép'Parents : indep.parents@gmail.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.